WALSH, VVE PATRICK—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Taxe de 1883, montant à 12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Annunciation, Boland, Poeyfarré et Constance, désigné sous le lot No. 8 de l'Ilet No. [illegible] de l'Ilet No. 3 mesure 20 pieds de face à la rue Annunciation sur une profondeur de 79 pieds

WEIDENGANG, CATHERINE—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Clémentine, Camp et Kratz, désigné comme lot No. 30 de l'Ilet No. 156; le dit lot No. 30 mesure 25 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 128 pieds.

WRIGHT, JAMES—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Leonidas, Roman, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 437; le dit lot No. 21 mesure 27 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 109 pieds

WALLMARIE AGNES—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rue Leonidas, Roman, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 437; le dit lot No. 22 mesure 27 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 109 pieds

WURZBURGER, ED. S.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rue Murat, Olympe, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 16, 11, 12 13 et 14 de l'Ilet No. [illegible] du dit lot Nos. 16 mesure 26 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 99 pieds 2 pouces; du dit lot Nos. 11, 12, 13 et 14 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de 120 pieds.

WOLF, VVE ISAAC—
Taxe de 1882, montant à $21 00
Taxe de 1883, montant à 21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Clio, Carondelet et Calliope, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 216; le dit lot No. 7 mesure 23 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 127 pieds.

WAGNER, WM.—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Taxe de 1883, montant à 8 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Bienville, Liberté et Pensacola Landing, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 371; le dit lot No. 5 mesure 20 pieds de face sur Pensacola Landing sur 150 pieds de profondeur

WEIDENBACH, HENRY—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 556; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

WEIDENBACH, HENRY—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 562; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 147 pieds 11 pouces.

WATERS, IVENS, ET J. GILLESPIE—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Pericide et Peydras, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 489; le dit lot No. 10 mesure 25 pieds 2 pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur de 125 pieds.

WATERS, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Perdide et Gravier, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 665; le dit lot No. 2 mesure 21 pieds de face à la rue Perdide sur une profondeur de 120 pieds.

WOLF, AARON—
Taxe de 1882, montant à $219 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magazine, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 133; le dit lot No. 16 mesure 20 pieds 8 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 64 pieds; le No. 17 mesure 64 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 29 pieds; le dit No. 17 forme l'encoignure des rues Magasins et Commune.

WINTZ, GEO. W.—
Taxe de 1882, montant à $26 00
Taxe de 1883, montant à 26 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Canal et Gasquet, désignés comme Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 521; le dit lot No. 7 et 8 mesurent ensemble 50 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 125 pieds.

WASHINGTON, MME SARAH—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 566; le dit lot No. 6 mesure 45 pieds de face à la rue Bank et 30 pieds à l'arrière sur une profondeur de 185 pieds d'un côté et 175 pieds de l'autre côté.

WEISENBACK, HENRY—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Clairborne, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 434; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 106 pieds.

WILSON, MME. ELLEN—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villiers, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 255; le dit lot No. 13 mesure 20 pieds de face à la rue Villiers sur une profondeur de 130 pieds.

WRIGHT, A. J., & CO.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clairborne, Willow, Prieur et Gravier, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 452; le dit lot No. 20 mesure 27 pieds de face à la rue Gravier sur 126 pieds de profondeur.

WALSH, MILS M. E.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Cornatzer et Gravier, désigné comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 665; le dit lot No. 1 mesure 25 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

WEIDENBACH, HENRY—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 556; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

WOOD, PHOENIX N.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Vênus, Bernadotte et Agiad, désigné comme l'Ilet No. 749.

WALTER, THOS.—
Taxe de 1882, montant à $24 00
Taxe de 1883, montant à 24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Génois, Tchoupitoulas, Bandin et D'Hautemont, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 718; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Génois sur une profondeur de 100 pieds.

WALSH, VVE CHAS.—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dugué, White, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 613; le dit lot No. 23 mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue White sur une profondeur de 144 pieds.

WAGNER, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à $9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, Prieur, Conti et Lafayette, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 216; le dit lot No. 1 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 127 pieds.

WARD, MATHIEU—
Taxe de 1882, montant à $2 00
Taxe de 1883, montant à 2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Pericide et Peydras, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 489; le dit lot No. 10 mesure 25 pieds 2 pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur de 125 pieds.

WOOD, PHOENIX N.—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lowerline, Vênus, Bernadotte et Agiad, désigné comme l'Ilet No. 567.

WRIGHT, JAMES—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Leonidas, Roman, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 437; le dit lot No. 21 mesure 27 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 109 pieds

WURZBURGER, ED. S.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Murat, Olympe, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 16, 11, 12 13 et 14 de l'Ilet No. [illegible] du dit lot Nos. 16 mesure 26 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 99 pieds 2 pouces; du dit lot Nos. 11, 12, 13 et 14 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de 120 pieds.

WOLF, VVE ISAAC—
Taxe de 1882, montant à $21 00
Taxe de 1883, montant à 21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Clio, Carondelet et Calliope, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 216; le dit lot No. 7 mesure 23 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 127 pieds.

WAGNER, WM.—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Taxe de 1883, montant à 8 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Bienville, Liberté et Pensacola Landing, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 371; le dit lot No. 5 mesure 20 pieds de face sur Pensacola Landing sur 150 pieds de profondeur

WEIDENBACH, HENRY—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 556; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

WEIDENBACH, HENRY—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 562; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 147 pieds 11 pouces.

WATERS, IVENS, ET J. GILLESPIE—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Pericide et Peydras, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 489; le dit lot No. 10 mesure 25 pieds 2 pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur de 125 pieds.

WATERS, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Perdide et Gravier, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 665; le dit lot No. 2 mesure 21 pieds de face à la rue Perdide sur une profondeur de 120 pieds.

WOLF, AARON—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magazine, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 133; le dit lot No. 16 mesure 20 pieds 8 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 64 pieds; le No. 17 mesure 64 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 29 pieds; le dit No. 17 forme l'encoignure des rues Magasins et Commune.

WINTZ, GEO. W.—
Taxe de 1882, montant à $26 00
Taxe de 1883, montant à 26 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Canal et Gasquet, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 521; le dit lot No. 7 et 8 mesurent ensemble 50 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 125 pieds.

WASHINGTON, MME SARAH—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 566; le dit lot No. 6 mesure 45 pieds de face à la rue Bank et 30 pieds à l'arrière sur une profondeur de 185 pieds d'un côté et 175 pieds de l'autre côté.

WEISENBACK, HENRY—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Clairborne, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 434; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 106 pieds.

WILSON, MME. ELLEN—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villiers, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 255; le dit lot No. 13 mesure 20 pieds de face à la rue Villiers sur une profondeur de 130 pieds.

WRIGHT, A. J., & CO.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clairborne, Willow, Prieur et Gravier, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 452; le dit lot No. 20 mesure 27 pieds de face à la rue Gravier sur 126 pieds de profondeur.

WALSH, MILS M. E.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Cornatzer et Gravier, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 665; le dit lot No. 1 mesure 25 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

ZEIDLER, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883 montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Cornatzer et Gravier, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 664; le dit lot No. 19 mesure 31 pieds de face à la rue Commune sur 120 pieds de profondeur.

ZACHARIE, J. S.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Agiad et l'Canal Bayou, comme lots Nos. 11 à 18 de l'Ilet No. 233; les dits lots Nos. 11 à 18 mesurent, chacun, 21 pieds 4 pouces de face à la rue St. Patrick sur une profondeur de 227 pieds d'un côté et 81 pieds de l'autre côté; les dits lots Nos. 11 à 18 forment l'encoignure des rues St. Patrick et Gasquet.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi qu'elles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat' District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

Vente pour Taxes d'Etat de Propriétés Foraines.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS, (QUATRIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile du District de la dite paroisse est tenue, dénommée l'Alles St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 6ème jour de Décembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes, à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enlever la collection des taxes accusées dans les années 1883 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes au taux de 1 pour cent par mois, jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais et dépens. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés immeubles accusées à chacun pour être offertes en vente comme suit:

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi qu'elles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat' District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

ARTIQUE, MME LOUIS—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Soraparu et Première, désignés comme lots Nos. 74 et 76 de l'Ilet No. 76; le dit lot No. 3 mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 110 pieds.

WOLF, AARON—
Taxe de 1882, montant à $219 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magazine, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 133; le dit lot No. 16 mesure 20 pieds 8 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 64 pieds; le No. 17 mesure 64 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 29 pieds; le dit No. 17 forme l'encoignure des rues Magasins et Commune.

WINTZ, GEO. W.—
Taxe de 1882, montant à $26 00
Taxe de 1883, montant à 26 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Canal et Gasquet, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 521; le dit lot No. 7 et 8 mesurent ensemble 50 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 125 pieds.

WASHINGTON, MME SARAH—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 566; le dit lot No. 6 mesure 45 pieds de face à la rue Bank et 30 pieds à l'arrière sur une profondeur de 185 pieds d'un côté et 175 pieds de l'autre côté.

WEISENBACK, HENRY—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Clairborne, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 434; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 106 pieds.

WILSON, MME. ELLEN—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villiers, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 255; le dit lot No. 13 mesure 20 pieds de face à la rue Villiers sur une profondeur de 130 pieds.

WRIGHT, A. J., & CO.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clairborne, Willow, Prieur et Gravier, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 452; le dit lot No. 20 mesure 27 pieds de face à la rue Gravier sur 126 pieds de profondeur.

WALSH, MILS M. E.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Cornatzer et Gravier, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 665; le dit lot No. 1 mesure 25 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

WEIDENBACH, HENRY—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 556; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

WEIDENBACH, HENRY—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 562; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 147 pieds 11 pouces.

WATERS, IVENS, ET J. GILLESPIE—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Pericide et Peydras, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 489; le dit lot No. 10 mesure 25 pieds 2 pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur de 125 pieds.

WATERS, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Perdide et Gravier, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 665; le dit lot No. 2 mesure 21 pieds de face à la rue Perdide sur une profondeur de 120 pieds.

WOLF, AARON—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magazine, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 133; le dit lot No. 16 mesure 20 pieds 8 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 64 pieds; le No. 17 mesure 64 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 29 pieds; le dit No. 17 forme l'encoignure des rues Magasins et Commune.

WINTZ, GEO. W.—
Taxe de 1882, montant à $26 00
Taxe de 1883, montant à 26 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Canal et Gasquet, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 521; le dit lot No. 7 et 8 mesurent ensemble 50 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 125 pieds.

WASHINGTON, MME SARAH—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 566; le dit lot No. 6 mesure 45 pieds de face à la rue Bank et 30 pieds à l'arrière sur une profondeur de 185 pieds d'un côté et 175 pieds de l'autre côté.

WEISENBACK, HENRY—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Clairborne, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 434; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 106 pieds.

WILSON, MME. ELLEN—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villiers, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 255; le dit lot No. 13 mesure 20 pieds de face à la rue Villiers sur une profondeur de 130 pieds.

WRIGHT, A. J., & CO.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clairborne, Willow, Prieur et Gravier, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 452; le dit lot No. 20 mesure 27 pieds de face à la rue Gravier sur 126 pieds de profondeur.

WALSH, MILS M. E.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Cornatzer et Gravier, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 665; le dit lot No. 1 mesure 25 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

WEIDENBACH, HENRY—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 5 de l'Ilet No. 556; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

WEIDENBACH, HENRY—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 562; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 147 pieds 11 pouces.

WATERS, IVENS, ET J. GILLESPIE—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Pericide et Peydras, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 489; le dit lot No. 10 mesure 25 pieds 2 pouces de face à la rue Prieur sur une profondeur de 125 pieds.

WATERS, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Taxe de 1883, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Perdide et Gravier, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 665; le dit lot No. 2 mesure 21 pieds de face à la rue Perdide sur une profondeur de 120 pieds.

WOLF, AARON—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magazine, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'Ilet No. 133; le dit lot No. 16 mesure 20 pieds 8 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de 64 pieds; le No. 17 mesure 64 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 29 pieds; le dit No. 17 forme l'encoignure des rues Magasins et Commune.

WINTZ, GEO. W.—
Taxe de 1882, montant à $26 00
Taxe de 1883, montant à 26 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'